

COUPE DU PRINCE

Dimanche, le 15 septembre 2019
Dudelange - Stade J.F. Kennedy - Org.: C.A.BELVAUX.

1. Programme

Minimes : 100 m(1) - 1000 m (2)
Cadets : 100 m (3) - 400 m (4) - 1000 m (5)
Juniors : 100 m (6) - 400 m (7) - 1000 m (8) - 3000 m (9)
Esp./Seniors : 100 m (2) - 200 m (5) - 400 m (3) - 800 m (6)
1500 m (4) - 5000 m (1) - 110 m haies (9)
4 x 100 m (7) - 4 x 400 m (8)
disque (3) - javelot (7) - poids (2)
hauteur (6) - longueur (4) - perche (5)

2. Dispositions générales

La Coupe du Prince est organisée conformément à l'article 18 des statuts, respectivement aux articles 12, 17, 18, 19, 42, 43, 44, 46 et 47 du code d'athlétisme.

3. Dispositions spéciales

Par club et par épreuve individuelle et de relais, la participation est de deux athlètes, respectivement deux équipes, dont le/la meilleur/e entre en ligne de compte pour l'établissement du classement interclubs.

Le nombre d'épreuves auxquelles peut participer un athlète est fixé à 4 pour les Espoirs/Seniors, 3 pour les Juniors et les Cadets et 2 pour les Minimes, conformément aux dispositions de l'article 12 du Code d'Athlétisme.

Les performances des athlètes de nationalité étrangère n'entrent en compte pour l'établissement du classement interclubs que si les conditions suivantes sont remplies :

- pour les catégories Espoirs et Seniors l'athlète doit être affilié à la F.L.A. depuis au moins 1 an.

Les épreuves sont réparties en 9 groupes. Pour l'année 2019 le tirage au sort effectué par la FLA a donné la répartition suivante :

Clubs:		CAS	A
CAB	F	CELTIC	C
CAD	I	CSL	E
CAEG	D	FOLA	H
CAPA	G	RBUAP	B

Pour le relais 4 x 100 mètres les meilleures équipes du classement interclubs intermédiaire seront reprises dans une même série.

4. Inscriptions

Les inscriptions sont à adresser pour mardi le 10 septembre 2019 à 24.00 heures au plus tard :

.-> C.A.B. :

e-mail : info@cab.lu

.-> F.L.A. secrétariat fédéral : e-mail : inscription@outdoor2019 fla.lu

ou fax : 48 05 72

Les noms des juges et la composition des équipes de relais sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions.

5. Contrôle des engins (disque - javelot - poids)

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres engins si au préalable ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée.

Les engins sont contrôlés une heure avant le début du concours respectif au dépôt du matériel du stade.

6. Progression

6.1 Hauteur

Au saut en hauteur la progression à partir de la hauteur choisie par le concurrent le plus faible est de 5 cm, elle est de 3 cm à partir de 1,75 m.

La différence entre la hauteur choisie par le concurrent le plus faible et la hauteur de référence de 1,75 m doit être de 5 cm ou un multiple de 5 cm.

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

6.2 Perche

Au saut à la perche la progression à partir de la hauteur choisie par le concurrent le plus faible est de 20 cm, elle est de 10 cm à partir de 3,80 m.

La différence entre la hauteur choisie par le concurrent le plus faible et la hauteur de référence de 3,80 m doit être de 20 cm ou un multiple de 20 cm.

L'athlète resté seul dans le concours et qui a déjà gagné le concours a le droit de choisir les hauteurs suivantes.

7. Nombre d'essais dans les concours

Chaque athlète a droit à 6 (six) essais aussi bien pour le saut en longueur que pour les lancers.

8. Composition des équipes de relais

Les compositions définitives des équipes de relais et l'ordre des coureurs sont à communiquer/confirmer au secrétariat de la réunion au plus tard 1 (une) heure avant le départ prévue pour la course de relais.

9. Occupation des aires de compétition

L'accès au terrain et à la piste est interdit aux entraîneurs ainsi qu'aux athlètes non participantes. L'échauffement n'est autorisé qu'en dehors de la piste, respectivement du terrain principal.

10. Réclamations

Article IAAF 146 ; voir page 41 du présent Guide sub « Lignes de conduite administratives et techniques ». -> Publication des résultats - Réclamations.

11. Horaire

15:00 h	110 m haies Juniors/Seniors	poids Espoirs/Seniors
15:10 h	800 m Espoirs/Seniors	hauteur Espoirs/Seniors perche Espoirs/Seniors
15.20 h	1000 m Juniors	
15.30 h	100 m Espoirs/Seniors	
15.40 h	100 m Juniors	
15.45 h		javelot Espoirs/Seniors
15.50 h	100 m Cadets	
16.00 h	100 m Minimes	
16.10 h	5000 m Espoirs/Seniors	longueur Espoirs/Seniors
16.30 h	200 m Espoirs/Seniors	
16.40 h	1000 m Minimes	
16.50 h	400 m Cadets	
17.00 h	400 m Juniors	
17.10 h	400 m Espoirs/Seniors	disque Espoirs/Seniors
17.20 h	1500 m Espoirs/Seniors	
17.30 h	1000 m Cadets	
17.40 h	4 x 100 m Espoirs/Seniors	
17.50 h	3000 m Juniors	
18.05 h	4 x 400 m Espoirs/Seniors	